



## Agir pour se déplacer autrement.

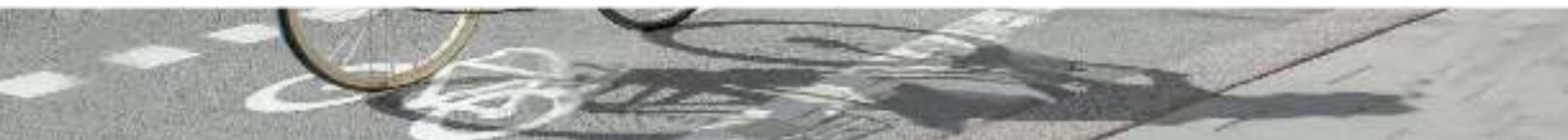
*Se déplacer dans notre ville et hors de Voreppe : une liberté, une nécessité, des choix*

*Notre commune est vaste : elle s'étend sur 7 km. Elle est constituée de plusieurs quartiers, coupés par de grands axes routiers et ferroviaire. Nous souhaitons développer les solutions alternatives : déplacements à pied et à vélo, transports en commun et aménager plus de liaisons douces vers les commerces, les zones d'activités et équipements publics.*



### **Pour encourager ces changements, nous voulons :**

- mettre en place une navette non polluante inter quartiers pour faciliter les déplacements du quotidien (marché et commerces, centres médicaux et maison de santé).
- assurer une réelle continuité des pistes cyclables : du parc Lefrançois à l'Arcade, de la Mairie à la Roize, du Fontanil à Centr'Alp, du Chevalon aux berges de l'Isère ...
- terminer l'aménagement de l'avenue Honoré de Balzac : cycles, piétons, voitures, bus, stationnement ...
- établir un plan de réaménagement des trottoirs pour les rendre tous plus accessibles aux personnes âgées. à mobilité réduite, aux poussettes. Les rendre plus agréables avec la plantation d'arbres, l'aménagement de bancs ...
- rendre le centre-bourg accessible à pied depuis tous les quartiers dont Malossane et Racin.
- avoir une réflexion globale sur les flux routiers plutôt qu'une réflexion par quartier.
- réouvrir la salle d'attente de la gare et veiller à l'entretien de ses abords.



## Embouteillage, temps de trajet interminables, pollution l'air ... C'est la réalité des déplacements sur le bassin Grenoblois.



Pour ne pas utiliser sa voiture et pour tester l'efficacité d'autres modes de déplacement, des solutions seront proposées :

- location longue durée de vélos électriques pour expérimenter leur utilisation et avantages avant d'en acheter un.
- mise en place sur la commune d'un à deux véhicules électriques en autopartage.
- renforcer l'offre des parkings de covoiturage incluant celui du péage de Voreppe en cohérence avec la future voie réservée sur l'A480.



Pour mieux utiliser les transports en commun, nous devons oeuvrer à :

- la mise en place d'un ticket et d'une tarification unique pour tous les moyens de transport en commun à l'échelle de l'aire grenobloise.
- l'amélioration du cadencement et l'élargissement des horaires des transports en commun, notamment le soir et les week-ends.
- fluidifier le trafic jusqu'au parking-relais du Tram E (phasages des feux, étude d'une voie réservée bus...).
- construire le « plan vélo » du Pays Voironnais, au plus près des réalités de Voreppe et renforcer la participation des voreppins dans sa conception.
- défendre le principe de gratuité des parking-relais, à Voreppe comme ailleurs, afin de ne pas pénaliser les citoyens qui font l'effort de prendre les transports en commun.

### Pour aller plus loin:

Initier dans le cadre du Pays Voironnais une réflexion sur les véhicules à hydrogène. Cela pourrait concerner dans un premier temps les véhicules de la collectivité (camions poubelles, utilitaires communaux...) et s'étendre au renouvellement du marché public de transports en commun. Des villes comme Pau, Lens, Manosque ou Dunkerque ont déjà franchi le pas.



Je nommerai un adjoint aux transports et déplacements. Il sera légitime pour interpellier tous les acteurs institutionnels pour que les conditions de mobilité s'améliorent.

A pied, à vélo, en bus, en train, en voiture, l'important c'est que j'ai le choix, celui qui facilite mon quotidien. Je veux être fier de me déplacer tout en pensant à mon environnement mais aussi à l'évolution du climat et à l'impact sur la pollution de l'air pour les générations à venir.

